

de Ville de Neufchateau, & l'on a donné avis à la Cour de cette importante découverte.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en ITALIE, depuis le mois dernier.

Marine.

ESPAGNE. En conséquence d'une résolution prise par le Roi de combiner les armemens faits dans les départemens de *Ferrol* & de *Carthagene*, avec celui du département de *Cadix*, Sa Maj. a trouvé bon de conférer le Commandement de toute la Flotte à Don André Regio, Lieutenant-Général de la Marine, en considération des preuves qu'il a données de son expérience, de sa prudence & de sa bravoure en bien des occasions. Sa Maj. a nommé en même-tems le Comte de Vega-Florida, Contre-Amiral, pour commander en second cette Flotte, qui est composée des Vaisseaux dont voici les noms.

Département de Cadix. Les Vaisseaux le *Roi* de 80 canons, commandé par le Marquis de Casmas; la *Reine* de 70 canons, par Don Jean de Langara; l'*Achille* de 68, par Don François Lastarria; l'*Aquilon* de 68, par Don Jean de Soto; l'*Espagne* de 62, par Don François Spinola, & la *Castille* de 58, par Don Pedre Castefon; avec deux Frégates, qui sont la *Venus* de 28 canons, commandée par Don Joachim Olivarez, & la *Vengeance* de 24, par Don Joseph de Somaglia.

Départ